



# Taxe de séjour

## Je suis **hébergeur** \*

> **Propriétaire** chambre d'hôte ou meublé de tourisme  
-en location directe ou via une plateforme de réservation -

○ je déclare mon  
activité en ligne



**DÉCLA  
LOC'**

○ je déclare, collecte  
et reverse la taxe

[www.coeurdenacre.taxesejour.fr](http://www.coeurdenacre.taxesejour.fr)



Hébergeurs déclarez chaque mois et reversez sur la plateforme Coeur de Nacre dédiée

TAXE DE SEJOUR



[www.coeurdenacre@taxedesejour.fr](mailto:www.coeurdenacre@taxedesejour.fr)

## Comment ?

**Les hébergeurs sont tenus de déclarer leur activité.**

Ils doivent ensuite collecter la taxe auprès de leur clientèle. La taxe peut être réglée par le vacancier au professionnel qui assure le service de réservation du logement par internet.

Dans ce cas l'hébergeur doit informer Coeur de Nacre qu'il utilise une plateforme de réservation en ligne.

Pour les locations en direct, l'hébergeur reverse à la collectivité sur

**[coeurdenacre@taxedesejour.fr](mailto:coeurdenacre@taxedesejour.fr)**

*Les tarifs sont toujours affichés chez les hébergeurs et disponibles en mairie ou sur le site de Coeur de Nacre.*

## Pourquoi une taxe de séjour ?

Elle sert à financer **le développement de l'offre touristique sur le territoire.**

C'est l'office de tourisme intercommunal "Coeur de Nacre Tourisme" qui est chargé de l'accueil et de la promotion touristique de la collectivité.

## Qui la paie ?

**Toutes les personnes hébergées à titre onéreux qui ne sont pas domiciliées à Coeur de Nacre. Elle n'est due que par les clients majeurs.**

Sont donc exonérés :

- les mineurs
- les saisonniers travaillant sur le territoire (sur justificatif)
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 5€ la nuitée.



## Bon à savoir déclarer son activité?

Tout hébergeur proposant chambre d'hôte ou meublé de tourisme classé ou non, doit déclarer son activité.



□ Adresse

7 place de l'Eglise  
**14440 Douvres-la-Délivrande**

□ 02 31 97 43 32

□ [coeurdenacre@taxesejour.fr](mailto:coeurdenacre@taxesejour.fr)